Les sources orales et la pratique de l'interview enregistrée

Autor(en): **Jeanneret, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **14 (1998)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520317

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES SOURCES ORALES ET LA PRATIQUE DE L'INTERVIEW ENREGISTRÉE

Pierre JEANNERET

Posons d'emblée les bornes de ce bref article. Il ne prétend pas offrir une analyse théorique de caractère épistémologique. Il propose un rappel de notions de base, suivi de quelques réflexions d'un historien «de terrain», fondées sur une *pratique concrète* de l'interview enregistrée et de son utilisation. Si «le moi est haïssable», on voudra cependant ne pas percevoir dans le ton personnel utilisé ici la moindre fatuité; il atteste au contraire les limites et le caractère relatif d'une démarche toute pragmatique. Il convient par ailleurs de distinguer les sources orales – lesquelles ne concernent que la parole humaine élaborée, le discours – d'un ensemble plus vaste qui les englobe, les *sources sonores* en général (bruits de rue, de voitures, carillons, musiques, etc.). Même si ces dernières constituent un riche terrain, encore trop peu défriché par les historiens, je les laisserai de côté ici [1]. Enfin je ne m'étendrai guère sur des considérations strictement *techniques*: problèmes liés à l'enregistrement, au choix du matériel et (pour les archivistes) à la conservation des documents sonores [2].

Des sources qui suscitent désintérêt et méfiance

Les historiens ont longtemps négligé les sources orales. On peut expliquer leur désintérêt, leur extrême méfiance, voire leur mépris par trois raisons fondamentales:

1. Chacun le sait, l'histoire est longtemps restée essentiellement politique et diplomatique, domaines où les sources écrites (chartes, traités, procès-verbaux, sténogrammes de débats parlementaires, etc.) étaient/sont les «documents-rois». Ainsi le terme d'*archives* est-il longtemps demeuré synonyme d'*écrits*. C'est tout récemment qu'est apparue l'expression *archives sonores*, à l'instar de celles dûment collectées et conservées par les Archives de la Ville de Lausanne (AVLA), avec la participation du Mouvement des aînés.
2. La méfiance des historiens reste en partie légitime. L'écrit fait preuve pour les juristes, il est contrôlable: *Verba volant, scripta manent*. La principale tare

---

1. Cf. Alain Corbin, *Les cloches de la terre*, Paris, Albin Michel, 1994. En 1995-1996, Olivier Pavillon et Gilbert Coutaz ont organisé, dans le cadre de l'Université populaire de Lausanne, un cours intitulé «Le son dans tous ses états».

2. A ce propos, on consultera: *Le témoignage oral aux archives. De la collecte à la communication* (sous la dir. de Chantal de Tourtier), Paris: Archives nationales, 1990 [L'ouvrage comporte une riche bibliographie sur l'histoire orale].

des sources orales a donc longtemps été et demeure le caractère trop fréquemment non contrôlable, manipulable à l'envi, des renseignements ainsi fournis. D'où la proposition, faite par André Gavillet et Jean-Claude Favez dans *Domaine public*, de constituer des «banques du son», des archives sonores dûment répertoriées, accessibles (éventuellement sous conditions et/ou contrôle) aux chercheurs et au grand public. L'AEHMO a commencé à répondre à ce vœu. J'ai moi-même déposé des copies de toutes les interviews que j'ai réalisées[3]. Demeure le cas de l'entretien non enregistré parce que l'intéressé s'y refuse. C'est ainsi qu'un leader syndical genevois, aujourd'hui décédé, m'a affirmé avoir *vu* Paul Storz, l'un des dirigeants du Parti du Travail, recevoir des enveloppes d'argent de provenance soviétique. Que faire d'une telle affirmation, étayant la thèse de «l'or de Moscou» et du «parti de l'étranger» à l'honneur pendant la guerre froide, affirmation sans doute plausible mais dont la valeur comme preuve historique reste mince?

3. La deuxième tare du témoignage oral tient à ses limites, qui sont celles de la mémoire humaine, sélective et marquée du sceau de l'oubli. Par la force des choses, les interviewés sont souvent des personnes âgées, riches de vécu et d'expérience, ayant leur activité politique derrière elles, et qui portent sur les événements un regard rétrospectif. A trente ou quarante ans de distance, transformé par le vécu ultérieur, voire embelli au fil des ans, un témoignage est-il encore crédible? Mais peut-on se contenter de chercher à «extraire de chaque témoignage le simple fait, le noyau rationnel de la gangue affective et subjective qui l'enveloppe, le masque, le dérobe ou le déforme»[4], avec des résultats par ailleurs souvent décevants? C'est oublier que la *perception a posteriori* de l'acteur ou du témoin sur les faits qu'il évoque se révèle au moins aussi féconde.

Deux aspects semblent, mieux que d'autres, échapper à l'oubli: les gestes du quotidien, la «routine» (récits d'ouvriers sur la mine ou l'usine, sur la misère des années 30, etc.) et l'événement exceptionnel, celui qui a marqué une vie. Je pense au témoignage – encore vibrant d'indignation et d'émotion mal contenue – de ce militant popiste brutalement licencié de son travail, dans les années 50, pour des raisons politiques et syndicales. On assiste ici à une extraordinaire actualisation du passé. Enfin (mais c'est un truisme que de le dire...), les sources orales accessibles au chercheur d'aujourd'hui ne concernent que l'histoire contemporaine: elles impliquent soit l'existence d'enregistrements, ceux-ci ne pouvant être antérieurs à l'invention des supports sonores[5], soit la présence de

---

3. Archives sonores P.J. (cassettes audio), Fonds AEHMO, BCU Lausanne (département des manuscrits). Liste in Cahiers AEHMO, N° 4, novembre 1987, p. 7. 2) Fonds P.J., cote P 264 (cassettes vidéo VHS) in AVLA. Liste en annexe.

4. Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du parti communiste*, t. 4, Paris, Fayard, 1984, p. 19.

5. Pour un survol, voir la brochure *Mémoires du son. Histoire de l'enregistrement*, exposition au Musée de Carouge, 1991.

témoins encore vivants. L'histoire orale s'accompagne donc d'un critère d'*urgence*: par exemple les brigadistes suisses en Espagne ne comptent plus, à ce jour, qu'une trentaine de survivants! Les entretiens actuellement menés avec eux (sur leurs origines sociales, leur appartenance politique, leur profession, leur statut militaire avant le départ en Espagne, leurs motivations, les difficultés qu'ils ont rencontrées à leur retour, etc.) constitueront les bases indispensables d'une prosopographie.

Une brève histoire des sources orales

En vérité, et malgré leurs réserves, les historiens n'ont jamais totalement négligé les sources orales. Hérodote leur a donné leurs lettres de noblesse. Curieux de se renseigner sur les sources et les crues du Nil, il interroge des Grecs, des Egyptiens et notamment leurs prêtres (*Histoire de Cambyse*, II, 1-III, 6). Pour son *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, Voltaire affirme avoir «consulté des témoins oculaires et irréprochables», etc. On pourrait multiplier les exemples, mais ce n'est pas notre propos ici. La méthode de l'interview semble avoir été utilisée pour la première fois de manière systématique aux Etats-Unis dans les années 30: on interrogea des esclaves du Sud survivants pour écrire une histoire de l'esclavage. En France, au lendemain de la Libération, fut réalisé un immense travail de collecte de témoignages de résistants, déportés et prisonniers de guerre. Il est évidemment beaucoup plus difficile de faire parler d'anciens collaborateurs et des criminels de guerre! On se souvient que Claude Lanzmann, pour son film *Shoah*, avait eu recours à des enregistrements piratés, ce qui n'est pas sans poser des problèmes éthiques. C'est aussi aux Etats-Unis que, dès 1948, on utilisa le magnétophone pour conserver des interviews d'hommes politiques new-yorkais. Aujourd'hui, il n'est guère d'interview qui ne soit enregistrée sur un support audio (bande ou cassette) ou, plus rarement, vidéo. En 1967, une *Oral History Association* fut créée. Depuis les années 70, l'histoire orale a gagné sa crédibilité et d'innombrables projets méthodiques d'enregistrements ont vu le jour. Il est révélateur que, dans les publications et thèses historiques, la liste des entretiens effectués, des enregistrements réalisés figure de plus en plus fréquemment aux côtés de la traditionnelle bibliographie et de l'énoncé des sources écrites.

Pourquoi l'intérêt manifesté pour l'histoire orale depuis deux ou trois décennies?

On peut voir quatre raisons à cela:

1. Les *nouvelles technologies* (Revox, cassettes, caméscope, etc.) ont permis d'enregistrer et de conserver les témoignages. Par ailleurs «nous en restons encore [...] aux sources écrites; or, dans une civilisation qui privilégie chaque jour davantage les moyens de communication audiovisuelle, l'historien des

idées ne pourra plus ignorer les archives sonores, iconographiques, filmographiques.»[6] Il faut craindre cependant que l'usage de plus en plus généralisé du téléphone n'amenuise la richesse des traces pour l'historien futur. Mais d'un autre côté les mémoires de nos ordinateurs, remplaçant les dossiers traditionnels, constitueront peut-être une fabuleuse source de documentation...

2. L'intérêt des *hommes politiques* eux-mêmes pour les formidables potentialités du son, qu'il s'agisse des dictatures totalitaires (discours enregistrés de Hitler) ou des démocraties (les *fireside chats* où Roosevelt popularisait sa politique de *New Deal*). Rappelons le rôle du transistor et de la TV dans l'échec du putsch des généraux d'Alger en 1961.

3. L'intérêt accordé à l'histoire orale est dû aussi à *la modification de l'objet même de la recherche historique*, liée à l'Ecole des Annales. La fin de la primauté de l'histoire politique, diplomatique et militaire (reposant sur le sacrosaint document écrit), l'engouement pour l'histoire économique et sociale et surtout pour l'histoire des mentalités, ont donné une impulsion nouvelle à l'histoire orale. D'autant que cette évolution s'est accompagnée d'un intérêt nouveau pour les «oubliés de l'histoire», pour les petites gens, pour ceux qui n'écrivent pas leur histoire mais qu'il faut interroger: paysans, artisans, ouvriers, ménagères, groupes marginaux, etc.[7] D'où de grandes réussites comme *Une soupe aux herbes sauvages* d'Emilie Carles ou *Pipes de terre, pipes de porcelaine* de Luc Weibel, mais aussi les dangers d'une mode: ces trop nombreuses retranscriptions bâclées, non retravaillées, de témoignages bruts hâtivement enregistrés sur bande, répondant à des objectifs «journalistiques» et commerciaux.

4. Enfin les historiens, avec du retard, ont subi l'influence des *méthodes de l'ethnologie*, celle-ci, dans l'acception première du terme, s'occupant des peuples «primitifs» à tradition orale (Indiens d'Amazonie, pygmées, aborigènes d'Australie...) et donc dénués de documents écrits. C'est auprès d'eux que furent réalisés les premiers enregistrements de musiques, récits traditionnels et récits de vie, explications de savoir-faire artisanaux, etc., autant de domaines aujourd'hui chers à l'historien. Je suis venu moi-même à l'histoire orale par le biais de l'ethnographie. C'est un travail sur le terrain consacré à l'outillage traditionnel de la vigne à Lavaux, comportant des entretiens avec de vieux vignerons ayant connu les brantes, la «piquette», les pressoirs à vis ou à palanche, qui m'a permis de me familiariser avec l'interview enregistrée[8].

---

6. Michel Winock, «Les idées politiques», in René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, p. 245.

7. Cf. *Pour une histoire des gens sans Histoire*, Lausanne, Editions d'en bas, 1995 [Mélanges offerts à Marc Vuilleumier].

8. Cours de 3e cycle *Ethnologie des sociétés rurales: le vignoble de Lavaux*, organisé par le Prof. Pierre Centlivres, 1978.

L'apport des témoignages oraux

On peut légitimement se demander ce que l'histoire orale apporte de plus, quel est son intérêt spécifique. Nous retiendrons quatre points:

1. Dans les époques de *clandestinité* et de *répression*, les documents écrits, considérés comme compromettants, sont bien entendu réduits au minimum indispensable. Ce fut notamment le cas dans la période des interdictions frappant le Parti communiste puis la Fédération socialiste suisse: «Diable! des archives... on veillait, au contraire, à n'en point avoir, car c'eût été rendre service à ceux qui nous poursuivaient, nous inquiétaient, nous inculpaient» écrit Jean Vincent[9]. En l'absence de documents écrits (il n'existe pas de PV des réunions clandestines qui se tenaient dans la salle d'attente du Dr Gloor à Renens!), seuls les entretiens oraux permettent de répondre à un certain nombre de questions factuelles: qui a dirigé la lutte? où se réunissait-on? chez qui imprimait-on *La Vague* ou *L'Etincelle*? Dans cette situation, l'histoire orale ne fait que *suppléer aux lacunes de l'histoire écrite*, celle-ci se limitant à la presse et aux tracts clandestins, aux rapports de police, aux rares documents produits par les organisations interdites.
2. Les gestes quotidiens, la vie de tous les jours, par essence non «événementiels», la mentalité collective sont ce que l'histoire écrite traditionnelle – histoire des élites – a eu le plus de peine à fixer. Des enquêtes et enregistrements de caractère *ethnographique* (si possible filmés) permettent donc de restituer l'existence quotidienne d'un paysan de montagne; les gestes de la fabrication du pain, comme ceux de l'usine ou du chantier, de l'artisanat traditionnel; le vécu des fêtes, du chômage ou du deuil, etc. Il est intéressant de noter que chacun peut réaliser de tels documents, en enregistrant par exemple les personnes âgées de son entourage parental, porteuses d'une mémoire individuelle et collective à laquelle l'interview, par ailleurs, confère une valeur et une dignité. Plus de tels documents seront abondants, plus l'histoire orale fondée sur l'entretien échappera au reproche de subjectivité et de particularisme.
3. Sous peine d'essuyer de graves déceptions, on ne recherchera pas prioritairement dans les entretiens oraux les faits précis, les dates exactes, les nomenclatures, les organigrammes, mais bien plutôt le «vécu» d'une époque. Sans doute cette notion est-elle floue. Elle renvoie au critère d'*empathie* avec une période ou un mouvement historiques, c'est-à-dire la capacité de l'historien non pas certes à faire renaître le passé (l'ambition par définition irréalisable de Michelet!) mais à saisir puis à restituer l'ambiance, l'atmosphère, l'«air du temps», à «reconstituer la vie émotive d'une époque donnée» comme l'écrivait Lucien Febvre. Tâche «à la fois extrêmement séduisante et difficile», ajoutait-il, mais qui seule permet d'éviter les anachronismes, la projection dans le

9. Jean Vincent, *Raisons de vivre*, Lausanne, L'Aire, 1985, p. 126.

passé de traits culturels actuels. Il me revient à l'esprit le témoignage de Jean Quéloz, fondateur du Mouvement populaire des familles, racontant dans une émission TV que son père horloger, chômeur à La Chaux-de-Fonds pendant les années de crise, ne pouvait plus s'offrir son verre de vin aux repas, son unique luxe... C'est le type même de ces notations, en apparence anodines et anecdotiques, mais combien révélatrices de leur temps, que peut fournir l'histoire orale.
4. Il découle de ce qui précède que l'histoire orale est d'abord une *histoire d'émotions*: voix encore toutes chargées de colère, de ferveur, de larmes contenues... La relation entre l'intervieweur et l'interviewé n'est donc jamais neutre; c'est un rapport humain entre deux personnes, d'âge, de sensibilité, de milieux sociaux souvent fort différents. Autant que par le message véhiculé par son discours, l'interviewé se révèle par son ton, la forme de son témoignage. Il s'agit de «prendre [les personnes] à leurs mots»: «plus que par leur valeur d'attestation» ces traces orales «sont précieuses en ceci qu'elles nous livrent une voix, des tons, singuliers, inimitables, et surtout plus révélateurs pour qui veut bien y prêter l'oreille, que ce qui est dit.»[10] On comprendra donc que la transcription du témoignage n'en offre qu'un reflet édulcoré. En résumé, on peut dire que si l'histoire fondée sur l'écrit est une histoire unidimensionnelle, celle qui lui ajoute le son/la voix et l'image/la gestuelle est une histoire à trois dimensions.

Une pratique de l'interview enregistrée

De 1980 à 1997, dans le cadre de ma thèse puis d'une étude (en cours) sur l'histoire du POP vaudois, j'ai enregistré une quinzaine d'interviews sur magnétophone à cassettes, puis 16 interviews sur caméscope vidéo Hi8, retranscrites sur le système usuel VHS. Toutes les personnes interrogées sont des militant(e)s du Parti socialiste, du PST/POP et de la LMR, à l'exception d'un «compagnon de route» du Parti du Travail et d'un artiste dramatique. S'y ajoutent divers «reportages» («Fête à Gaston» Cherpillod pour ses 70 ans en 1995; festivités organisées en l'honneur de l'élection de Josef Zisyadis, 1996; visite de la synagogue de Lausanne, etc.), censés conserver le souvenir de moments et de lieux de la vie lausannoise, et donc également déposés aux AVLA. Le projet d'une collection d'interviews vidéo est entré maintenant dans son rythme de croisière. J'ai élaboré (à mon propre usage, n'ayant nullement la prétention de faire école...) un modèle d'entretien, proposant à mes interlocuteurs une sorte de «récit de vie» certes axé en priorité sur les thèmes politiques qui me préoccupent, mais n'excluant pas d'autres aspects du vécu de l'intéressé. Une vie d'homme ou de femme ne saurait en effet se réduire à une activité parlementaire, une fonction au sommet d'un organigramme de parti, une pratique militante, fussent-elles la justification apparente de son existence. L'interviewé a

---

10. Serge Niemetz, *Stefan Zweig. Le voyageur et ses mondes*, Paris, Belfond, 1996, p. 15.

donc tout loisir de s'exprimer sur son activité professionnelle, ses goûts artistiques, les lectures qui l'ont marqué, ses options religieuses, etc., pour autant qu'il le souhaite. Prendre en compte la totalité de l'être, c'est à mes yeux témoigner d'une forme de respect envers les individus.

On peut considérer que ces enregistrements constituent des *Plans fixes* du pauvre, usant d'un matériel très sommaire. Le résultat, malgré ses lacunes, ses déficiences techniques, voire l'amateurisme qui préside à cette entreprise, semble cependant probant. Il est symptomatique que plusieurs interlocuteurs m'aient demandé une copie de la cassette à l'attention de leurs enfants ou petits-enfants. Pour l'interviewé, ces «récits de vie» ont constitué l'occasion d'un retour sur soi, d'une réflexion sur la trajectoire et le sens même de son existence, réflexion accompagnée dans certains cas d'une forte charge émotive. Pour le soussigné, ils ont apporté bien davantage qu'une somme de renseignements utiles et même la restitution du climat d'une époque: le privilège d'entrer en contact avec des personnalités riches, complexes, attachantes.

Quelques principes essentiels relatifs à l'entretien enregistré

- Il convient de bien connaître son sujet et d'avoir une vision claire de ce que l'on veut obtenir avant d'interroger des témoins; les entretiens, pour être efficaces, ne devraient intervenir que dans *un deuxième temps* de la recherche.
- L'entretien proprement dit est précédé d'une *phase de préparation*. Il me paraît utile de définir préalablement avec le témoin un certain nombre de thèmes, classés dans un ordre de préférence chronologique: celui-ci favorise le travail de la mémoire et s'inscrit dans la perspective du «récit de vie» définie ci-dessus. L'élaboration par le témoin lui-même d'un curriculum vitae, le plus détaillé possible, comportant les dates-clés de sa vie (tant sur les plans professionnel que politique ou privé) facilitera le choix des thèmes et la réalisation, par l'intervieweur, d'un questionnaire. Celui-ci sera envoyé au témoin au moins dix jours avant l'entretien.
- Le choix du *lieu* n'est pas sans importance: l'interview sera réalisée de préférence au domicile du témoin, dans un cadre sécurisant, chargé de souvenirs et d'objets familiers; le cadre renseigne aussi sur le mode de vie et les goûts de la personne interrogée. Il n'est pas rare que, dans les jours qui précèdent ou pendant l'entretien lui-même, celle-ci retrouve des documents personnels dont on ne soupçonnait pas l'existence. On veillera à ce que le cadre sonore et les conditions de lumière (vidéo) soient satisfaisantes: il serait regrettable que ces aspects techniques soient par trop négligés et privent l'interview d'un personnage exceptionnel d'une partie de sa valeur.
- A l'entretien fait de questions fermées, appelant des réponses précises, on préférera l'entretien ouvert ou semi-directif.
- Il faut savoir que la séance est extrêmement fatigante, tant pour l'interviewé (souvent âgé) que pour l'intervieweur qui, à moins de disposer d'une assis-

tance technique, doit non seulement écouter, orienter, relancer le témoignage, couper court diplomatiquement aux trop longues digressions, mais encore contrôler et manipuler son matériel technique... Une *durée* de 2 à 3 heures environ paraît donc être maximale (quitte à scinder l'entretien en deux ou trois parties). Un travail par équipes de deux s'avérerait par ailleurs bénéfique.

- *L'attitude de l'enquêteur et la mise en confiance du témoin* détermineront pour une bonne part la qualité de l'entretien. Pour éviter le blocage devant les appareils, on ne procédera pas immédiatement à l'enregistrement ; on amorcera d'abord une discussion libre. Parfois, un entretien préalable, quelques jours avant l'interview proprement dite, se révèle indispensable. Je conçois la place de l'« interrogateur » comme extrêmement modeste et discrète. On pourrait assimiler son rôle à celui du confident dans la tragédie classique, qui consiste à permettre aux personnages principaux, par ses questions orientées, de se révéler. Il évitera absolument de couper la parole, de s'acharner à vouloir recueillir des renseignements précis (noms, dates) que le témoin n'a manifestement plus en mémoire, d'insister pour obtenir des renseignements confidentiels, d'évoquer des moments douloureux ou humiliants, à moins que l'interlocuteur n'y vienne spontanément, d'engager une polémique (une interview n'est en principe pas un débat), de manifester ostensiblement des signes d'hostilité face à des prises de position politiques ou philosophiques qu'il ne partage pas. Il peut cependant se révéler utile, ici ou là, d'apporter la contradiction, avec tact, sur un point précis ; cela permet à la personne interrogée de préciser ses affirmations, d'enrichir son argumentation. Mais il ne s'agira à aucun moment d'« avoir raison » contre elle !
- Pour peu que l'on respecte ces quelques principes et que « le courant passe », on constatera avec satisfaction que des personnes méfiantes ou crispées lors des premières minutes de l'entretien se détendent rapidement et finissent par s'exprimer de façon très libre, décontractée, ouverte et confiante face au micro ou à la caméra.
- Dans les heures ou les jours qui suivent l'interview, on n'oubliera pas d'en faire une/des copie(s), par souci de sécurité !
- Il convient de se mettre préalablement d'accord avec le témoin sur l'usage que l'on fera du document. Dans tous les cas, on lui donnera la possibilité de l'entendre/le visionner. Cette phase me paraît extrêmement utile ; elle amène le témoin à prolonger son propos (« Ah ! j'avais oublié de vous dire... »), à le nuancer, voire à corriger des affirmations qui lui paraissent a posteriori outrancières... au risque de s'autocensurer. On peut même envisager une deuxième séance d'enregistrement.
- Je ne suis pas certain que la *transcription* intégrale du document sur papier soit un exercice toujours utile, pour la raison exprimée plus haut. Celle-ci, au demeurant, est extrêmement longue (on a calculé qu'elle prend 5 fois le

temps de parole !). Il faut rappeler enfin que, sur le plan juridique, la bande sonore ou la cassette vidéo est *l'original*: elle seule constitue la preuve, et non sa transcription écrite.

En guise de conclusion provisoire

a) Dans la perspective de l'histoire *politique* (celle pratiquée par l'auteur de ces lignes), il est évident que les sources orales – comme les sources iconographiques – ne remplaceront jamais les documents écrits, mais les compléteront utilement. On peut concevoir en revanche que la récolte de témoignages oraux constitue une mine de renseignements inépuisable pour une histoire sociale s'intéressant en priorité aux exclus du savoir et du pouvoir, aux marginaux, aux enfants, etc., c'est-à-dire à une population «non écrivante».

b) La photographie existe depuis 160 ans, le cinéma depuis 100 ans, la radio depuis 80 ans... mais les rapports entre historiens et sources audio-visuelles demeurent peu clairs, mal définis. Pourtant il y a acuité du problème. Elle explique le choix du thème «Les sources audio-visuelles de l'histoire» retenu pour la Journée annuelle des historiens suisses en 1994. Celle-ci a mis en évidence le risque d'un double divorce: entre l'ancienne génération des historiens surtout formés à l'écrit et la nouvelle plus ouverte à l'audio-visuel; entre historiens détenteurs d'une méthode critique mais démunis face à l'image et au son, nullement formés à la technique de l'interview, et journalistes, gens des médias, rompus aux techniques mais pas toujours formés aux méthodes critiques de l'historien[11].

c) S'il y a urgence à *collecter* les témoignages concernant des époques ou mouvements dont les derniers acteurs vont bientôt disparaître, de les *conserver* soigneusement dans le cadre d'archives publiques bien équipées sur le plan technique, il semble que ces sources orales soient à ce jour insuffisamment *exploitées*. Sans doute cela tient-il en partie à leur difficulté d'accès. Mais cet obstacle, on l'a vu, est en passe d'être résolu grâce à la politique ouverte de certaines institutions. On peut malgré tout légitimement se demander si le temps investi dans la réalisation de documents sonores l'est utilement, si leur intérêt scientifique est à la mesure de l'énergie dépensée...

«Contrairement à ce qu'on pense, l'enregistrement oral, le dictaphone ou autre moyen technique, n'est aucunement utilisable»: aux historiens de démentir cette affirmation péremptoire de Jean Vincent![12]

---

11. Cf. Yves Collart, «De l'audio-visuel comme source de l'histoire», in *Revue Suisse d'Histoire*, Vol. 45, N° 4, 1995, pp. 521-527.

12. Mémoire sur la nécessité d'écrire une histoire du PST, 1976. ACV, Ar POP, Fonds André et Charlotte Muret - 47.

***Interviews vidéo réalisées par Pierre Jeanneret*[1]**
état au 5.3.98

Nom	Date	Lieu	Sujet(s)
DECOSTERD Ernest	8.7.91	Lausanne	POP, licenciement Veillon
CUANY Marcel[2]	28.10.91	Lausanne	chômage
PETIT Fernand	18.+20.10.94	Lausanne	POP
CROT Fernand	6.4.95	Lausanne	POP
BERTHOUD Raymond	9.6.95	Lausanne	POP, MDE
JACQUES William (Jacques Vaënna)	19.6.95	Bellevue/GE	théâtre, radio
STAUFFER Antoinette	29.6.95	Lausanne	POP, FDIF/FFSPP, LMR
PAYOT Pierre	27.11.95	Lausanne	POP, énergie nucléaire
DREYFUSS Robert	18.3.96	Prilly	POP («fraction» 1951), antisémitisme, énergie nucléaire, médecine
CORDONE Marceline (ex-MIEVILLE)	13.5.96	Lausanne	POP, FFSPP, LMR
SEYLAZ Jean-Luc	20.5.96	St-Sulpice	«compagnon de route» du POP 1945-56, défense d'André Bonnard, Contacts
ODERMATT Karl et Marie-Thérèse	9.9.96	Genève	JS, PCS, PST
BUENZOD Michel	6.11.96	Lausanne	PST, Contacts, Assoc. parents d'enfants, handicapés mentaux, M.B. écrivain
PAVILLON Olivier	2.12.96	Ferlens	POP, LMR
MURISET Albert	25.4.97	Yverdon	POP Yverdon, Municipalité de gauche 46-53
NICOLE Robert	8.10.97	La Sarraz	Mouv. antiatomique

1. Copie sur VHS aux Archives de la Ville de Lausanne, fonds P 264.
2. Interviewé par Michel BUSCH. Réalisation technique P.J.